

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 mai 2014
(convocation du 14 mai 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Mai Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. RAUTUREAU Benoit, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h 15
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 11 h 15
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. BRUGERE Nicolas à Mme BREZILLON Anne
M. CAZABONNE Didier à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme CHABBAT Chantal à M. GARRIGUES Guillaume
Mme CHAZAL Solène à Mme PIAZZA Arielle
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Jean-Louis
M. DELLU Arnaud à Mme JARDINE Martine

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOLET Thierry
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. RAYNAL Franck
M. RAUTUREAU Benoit à Mme LOUNICI Zineb jusqu'à 11 h 00
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain
Mme THIEBAULT Gladys à M. MARTIN Eric
Mme VILLANOVE Marie-Hélène à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 15

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Pôle de compétitivité CAP DIGITAL - Soutien Festival Futur en Seine - 12-15 juin
2014 - Subvention - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Enjeux du développement de l'économie numérique du territoire bordelais et aquitain

La métropole bordelaise, et plus généralement la région Aquitaine, possède un écosystème numérique riche et dynamique aussi bien en termes de projets innovants, d'événements numériques que de structures : environ 7 000 entreprises dont des start-ups en croissance, des laboratoires de recherche et des organismes d'enseignement supérieur innovants tels que l'INRIA ou l'Institut de Cognitique, des investisseurs et des associations professionnelles très actives. Cette filière représente près de 20 000 emplois en Aquitaine.

Cette économie est par ailleurs très diffusante en termes d'innovation et de savoir-faire aussi bien vis-à-vis des autres filières économiques de notre territoire (aéronautique-spatial-défense, optique-laser, viti-vinicole par exemple) que pour améliorer les services et usages proposés.

Pour répondre aux enjeux de structuration de la filière, de renforcement des conditions favorables au développement et à l'accueil de ces activités sur notre territoire, le Conseil Régional d'Aquitaine en partenariat avec la Cub et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (CCIB), soutiennent la création d'un pôle numérique aquitain, dénommé Digital Aquitaine. Son ambition est de devenir un pôle de référence en matière d'usages et de technologies numériques.

La création de ce pôle, association loi 1901, est prévue d'ici la mi-2014 au sein de la Cité Numérique, située à Bègles. Le projet du futur pôle prévoit de réunir notamment trois acteurs clés du territoire (l'association ADEISO, et les clusters TOPOS et TIC Santé) pour renforcer le fort potentiel de croissance et d'attractivité de cet écosystème numérique métropolitain.

Structuration de la filière numérique

Les deux démarches de pôle de compétitivité et de mobilisation de l'écosystème numérique métropolitain à travers la French Tech sont complémentaires : l'équipe French Tech pourra s'appuyer sur le pôle de compétitivité pour accompagner les projets de croissance des entreprises numériques et ainsi développer l'emploi sur le territoire métropolitain.

L'implication de la Cub dans le processus de création du pôle Digital Aquitaine et le soutien technique et financier apporté, comme par le biais de la présence d'acteurs locaux au festival Futur en Seine, traduit de façon concrète l'implication de la métropole dans le développement du numérique et plus particulièrement de l'économie numérique locale.

La mobilisation de la Cub pour renforcer la visibilité du territoire et la croissance des entreprises numériques, est en lien avec la dynamique French Tech, initiée par l'État en février 2013, qui a pour objectif de faire croître les startups et développer le rayonnement de la filière numérique française, en encourageant la mobilisation collective (acteurs publics et privés) des écosystèmes

métropolitains et avec la mise en place d'un label pour ceux d'entre eux qui présentent une taille critique et un dynamisme remarquable.

La métropole bordelaise s'est portée candidate au label « Métropole French Tech ». Le dossier de candidature est porté par la Cub, en partenariat avec la CCIB, la Région Aquitaine et la Ville de Bordeaux au titre de l'ensemble de l'écosystème numérique local. Les entrepreneurs numériques locaux sont au cœur de ce dispositif, qui doit aboutir à un dépôt de dossier de candidature d'ici la fin mai 2014.

Mise en visibilité de la filière numérique locale au festival Futur en Seine 2014

Dans le cadre du futur pôle Digital Aquitaine, la mise en place d'un partenariat inédit dans le domaine du numérique avec Cap Digital Ile de France, pôle de compétitivité mondial de la transformation numérique, est effective par des échanges de bonnes pratiques et la mise en visibilité d'entreprises bordelaises et aquitaines dans le cadre du festival international Futur en Seine.

Le pôle de compétitivité Cap Digital regroupe plus de 700 adhérents. Depuis 2009, cette association loi 1901 organise le festival Futur en Seine, destiné à mettre en valeur les projets innovants et les acteurs de la filière numérique, avec une moyenne de 10 000 visiteurs. Grâce au soutien de la Cub et du Conseil Régional d'Aquitaine, une délégation d'entreprises est présente sur le stand du Village des Innovations depuis 2013. Une centaine d'entreprises venues présenter leurs projets numériques les plus innovants était également présente au sein de ce village. Au delà de l'exposition des projets innovants au sein des Village des Innovations, sont programmés des rencontres business, des conférences internationales, des ateliers et une remise de 6 prix lors de la clôture du Village des Innovations (*notamment le Prix du Public, le Prix du Jury Futur en Seine et le Prix du Design*).

Au regard des retombées constatées pour les acteurs locaux lors de l'édition précédente et de l'accentuation des liens avec Cap Digital, il est proposé de réitérer l'opération avec cinq projets numériques innovants aquitains, sélectionnés à l'issue d'un appel à candidatures lancé auprès des acteurs locaux. La 5ème édition de Futur en Seine se tiendra à Paris du 12 au 15 juin 2014.

Cette année, la programmation met l'accent sur toutes les innovations numériques, en termes d'industries, produits, services, médias, et nouvelles cultures. Elle présente la fabrication avec le numérique au travers des Fablabs en entreprises, des nouvelles formes de productions locales, de la fabrication à la demande, des objets connectés, des Datas, de la ville numérique, de l'innovation sociale, mais aussi des jeux, de la musique, des nouvelles images et du transmédia.

Ces champs d'innovation sont en lien avec la politique économique, notamment économie créative, et la politique numérique portées par la Cub.

La Cub est ainsi sollicitée en 2014 à hauteur de 25 000 €, soit un soutien identique à celui de 2013, dans le cadre du budget prévisionnel de 240 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	Montant (€)	RECETTES	Montant (€)
60 - Achats		70 – Ventes de produits	120 000
Achats de prestations de services	175 000	finis, prestations de services	
> Scénographie	15 000	Produits des activités annexes	
> Menuiserie	80 000	(sponsoring) :	
> Production Audiovisuelle	80 000	> Orange	50 000
61 - Services Extérieurs	45 000	> La Poste	70 000
Locations	45 000	74 - Subvention	120 000
62 - Autres Services Extérieurs	20 000	d'Exploitation	70 000
Publicité, publications (signalétique)	20 000	Conseil Régional d'Ile de	25 000
		France Conseil Régional	25 000
		d'Aquitaine	
		CUB	

TOTAL	240 000	TOTAL	240 000
--------------	----------------	--------------	----------------

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L. 5215-20-1 du CGCT concernant la compétence en matière de développement économique exercée de plein droit par la Communauté Urbaine de Bordeaux,

VU la délibération N° 2012/0326 du 25 mai 2012 concernant les règlements d'intervention à vocation économique, et notamment le règlement d'intervention « développement économique et soutien aux manifestations à caractère économique»

VU la délibération N° 2013/0375 du 31 mai 2013 concernant la subvention communautaire pour la mise en avant de la filière numérique métropolitaine et aquitaine au pôle de compétitivité mondial CAP DIGITAL, dans le cadre de Futur en Seine

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la valorisation des acteurs du numérique du territoire lors de la 5ème édition du Festival Futur en Seine du 12 au 15 juin 2014 organisée par CAP DIGITAL participe au développement de la filière numérique métropolitaine,

DECIDE

Article 1 : d'Attribuer une subvention de **25 000 € TTC** à CAP DIGITAL pour la mise en avant d'acteurs locaux au sein du Village des Innovations lors du Festival Futur en Seine du 12 au 15 juin 2014,

Article 2 : d'Autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux à signer la convention, ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Article 3 : d'Inscrire la dépense relative au règlement de cette subvention au chapitre 67, article 6745, fonction 90, CdR BD00, Code opération 05P098O003 du budget principal de l'exercice en cours

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le groupe des élus Communistes et Apparentés s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 mai 2014,

Pour expédition conforme,
Par délégation
Le Vice-Président,

M. JOSY REIFFERS

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2014**

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2014